

ETUDE DE L'EXPOSITION AU BRUIT DES METTEURS AU POINT DANS LES BANCS D'ESSAIS DES TURBOREACTEURS

Le bruit a très souvent des effets délétères sur la santé ainsi que sur les conditions de travail ; de plus, il est souvent le catalyseur de multiples insatisfactions ressenties par les travailleurs, notamment dans le domaine de l'aéronautique.

C'est la raison pour laquelle, n'ayant trouvé à ce jour aucune étude sur l'exposition au bruit des metteurs au point (M.A.P.) dans les bancs d'essais des turboréacteurs, il nous a semblé judicieux de nous pencher sur cette population qui représente un métier typique de l'industrie aéronautique.

La problématique était la suivante :

- Les M.A.P. de la Direction Technique de Snecma Moteurs sur le site de Villaroche sont-ils exposés au bruit et dans quelle mesure ?
- Y a-t-il un risque pour leur audition et leur santé en général ?
- Doivent-ils être suivis en surveillance médicale spéciale ?
- Les barrières techniques instaurées pour leur protection sont-elles suffisantes ?

C'est l'étude de leurs conditions de travail qui nous a permis d'entrevoir la réponse à ces questions.

Nous avons donc mesuré l'exposition au bruit de ces M.A.P. et ses effets sur leur santé en nous appuyant sur un questionnaire, une fiche d'observation, une dosimétrie de bruit et un audiogramme.

Nous avons ainsi pu constater que certains M.A.P. sont exposés au bruit notamment, lors des essais des moteurs militaires.

Cette étude ne prenant en compte qu'un faible effectif, nous proposons pour valider nos conclusions et nos propositions d'amélioration des conditions de travail de l'étendre dès 2003 à une population plus statistiquement représentative.